

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 20 décembre 2022

Les mises à jour sont indiquées par le symbole suivant : 



Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) Crédit Agricole en Ligne	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ☺	2,73 € / MOIS permettant de recevoir 2 alertes par semaine. soit, pour information 32,76 € / AN
Tenue de compte (gratuit pour les détenteurs d'un Compte-Service ou Compte à Composer)	3 € / TRIMESTRE soit, pour information 12 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa Classic ☺	43,50 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa Classic ☺	42,50 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'autre Carte ☺	20,70 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT / MOIS**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SÉCURICOMPTE (par compte)	2,45 € / MOIS soit, pour information 29,40 € / AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par internet	4,15 € / VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8 € 80 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

** Cf. spécificités selon les cartes - page 12.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs

P.2

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

P.5

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance

P.8

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement

P.10

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services

P.15

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre eko
Offre Prestige Frontalier
Offre Premium Frontalier
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et incidents

P.25

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et crédits	P.27
	Découvert	
	Crédits à la consommation	
	Crédits immobiliers	
	Épargne et placements financiers	P.31
	Épargne bancaire	
	Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.36
	Offre WOW	
	Offre Globe Trotter	
	Opérations à l'étranger	P.40
	Le change	
	Flexigain	
	Rapatriement automatique des avoirs	
	Vente à terme frontalier	
	Frais communs à toutes les opérations internationales	
	Les chèques	
	Autres opérations	
	Assurances et prévoyance	P.42
	Assurance pour vous et vos proches	
	Assurance pour vos biens	
	Assurance pour vous protéger au quotidien	
	Assurance Emprunteur	
	Assurance de la Banque au Quotidien	
	Succession	P.45
	Autres services	P.45
	Protection des particuliers	
	Magazines	
	Résoudre un litige	P.50

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences ou sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint ◊ (Frais prélevés sur le compte détenu à l'origine)	41,21 €
Changement d'adresse ▲●	
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



Bon à savoir !

▲ Services bancaires de base :

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte

	Papier	E.relevé ¹
Relevé mensuel ▲● ◊		
- Original	GRATUIT	
- Duplicata (bis ou ter)	2,55 € / MOIS	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois) ◊	2,55 € / MOIS	GRATUIT
- Original / duplicata (bis ou ter)		
Relevé décadaire (3 par mois) ◊	3,67 € / MOIS	GRATUIT
- Original / duplicata (bis ou ter)		
Relevé journalier ◊	25,70 € / MOIS	GRATUIT
- Original / duplicata (bis ou ter)		

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

Relevé spécifique :
un document par compte et par pli

2 € / MOIS

Réédition d'un relevé de compte papier

5 € / RELEVÉ
300 € MAXIMUM

Relevé annuel des frais

GRATUIT

Relevé global des avoirs (épargne/crédit) ◊

- trimestriel 6,94 €
- semestriel 10,51 €
- annuel 17,75 €

Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)

48 €

Relevé de frais sur instruments financiers

GRATUIT

Gratuit avec le module «Epargne pilotée» Cf. page 23

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	3 € / TRIMESTRE soit 12 € / AN
Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30 € / AN MAXIMUM
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ²	
• Dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie (par carte minute)	6 € / RETRAIT À PARTIR DU
• Dans une agence d'autres Caisse Régionales du Crédit Agricole (Mise à disposition de fonds)	3ÈME RETRAIT 23,40 €

Retrait d'espèces en CHF dans les distributeurs automatiques de billets du Crédit Agricole des Savoie

• Pour les clients GRATUIT
• Pour les non clients 5 €

Frais de location de coffre-fort ◊

• Location à l'année	DE 99,96 € À 307,02 €
Taille 100 à 120 cm	99,96 € / AN
Taille 150 à 165 cm	99,96 € / AN
Taille 200 à 240 cm	122,40 € / AN
Taille 300 à 330 cm	195,84 € / AN
Taille 460 à 480 cm	200,94 € / AN
Taille 600 à 680 cm	307,02 € / AN
• Location au mois	FORFAIT 40,49 € / MOIS

Etablissement d'attestations diverses ◊

24,58 €

Frais d'envoi par lettre recommandée à la demande du client ◊

20,91 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole des Savoie ou dans une agence d'une autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.

Frais de recherche de documents

Chèque émis, pièce de caisse, remise de chèques, autres documents (hors relevés de comptes)

21 € / DOCUMENT

Le change

Voir rubrique "Opérations à l'étranger" - page 40



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à internet

Internet et téléphonie mobile

Service de banque à distance par internet

Crédit Agricole en Ligne (Accès Libre)

Service de banque à distance par internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique

GRATUIT

Service de banque à distance par internet ▲●

Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)

Services inclus dans Accès Libre + virements externes SEPA

GRATUIT

Service de banque à distance par internet - service de bourse en ligne

Invest Store Initial

GRATUIT

Invest Store Intégral

- À partir de 24 ordres par an
- Moins de 24 ordres par an

GRATUIT
96 €

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 31, rubrique placements financiers

Service d'agrégation de comptes¹

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

Rédition Code CAEL par courrier, à partir du 2ème envoi⁴

1 €

Ces services de banque à distance par internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie
- Nos applications mobiles
 - **Ma Banque**
 - **Paiement Mobile** dédiée aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paylib sans contact²
 - Paylib entre amis³

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT

Téléphone

Centre de Relation Clients

04 50 68 73 74

COÛT D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h.

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo «PAYLIB». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

³ Service permettant d'effectuer un virement entre particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

⁴ Uniquement pour les clients majeurs.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS*

Mini-relevés ♦	2,73 € FORFAIT / MOIS
Nombre de SMS inclus	2 / SEMAINE
Alerte Fil Mobile (mini relevés à l'unité)	2,21 € / ALERTE
Alerte écopage (mensuelle) ◊	0,32 € / ALERTE
Alerte temps réel de gestion	0,73 € / ALERTE
Alerte achat à distance	0,72 € / ALERTE
Alerte solde disponible (hebdomadaire) ◊	0,32 € / ALERTE
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,73 € / ALERTE
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement ◊	0,32 € / SMS
Alerte souplesse du découvert ◊	0,32 € / ALERTE
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

* 50 % de réduction pour les jeunes entre 18 et 24 ans inclus.



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »»)

CATÉGORIE DE CARTE

Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement dans la zone EEE à autorisation systématique)	
- L'autre carte ▲● ◊	20,70 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)	
- Maestro	3,05 € / MOIS
- Mastercard	soit 36,60 € / AN
- Mastercard eko	38 € / AN²
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	
- Mastercard Standard ¹ ◊	43,50 € / AN
- Visa Classic ¹ ◊	43,50 € / AN
- Gold Mastercard ¹	130 € / AN
- Visa Premier ¹	130 € / AN
- World Elite Mastercard ¹	328 € / AN
- Visa Infinite ¹	328 € / AN

Carte de retrait

¹ Existe aussi en Carte Sociétaire : prix identiques.

² Hors offre groupée. Cf. page 20.

³ La « Cartwin » est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CRÉDIT ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

⁴ Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.



Bon à savoir !

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère des 2, dès la 1^{re} année de cotisation. Cartes non éligibles : Mozaïc à contrôle de solde, l'Autre Carte, LSA, LSB, Mozaïc Retrait, Eko.



BONUS COTISATION

0,01 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (page 17), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (page 16) et les cartes WOW Sociétaires ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●

GRATUIT

Autres paiements par carte²

- Frais fixes
- Frais variables
- Frais de conversion monétaire³

0,40 € / OPÉRATION

2,65 %

NB : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

³ L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/Tarifs.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte ● Maestro Mastercard (Mastercard à autorisation systématique)	GRATUIT	1 € / RETRAIT DÈS LE 1^{ER} RETRAIT
Mastercard eko	GRATUIT	1 € / RETRAIT AU DELÀ DE 25 RETRAITS/AN
- Mastercard Standard ou Visa Classic - Mastercard Cartwin	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5^{ÈME} RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard - Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin - World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits d'espèces par carte dans un distributeur automatique de billets

En euro (hors zone EEE)

- Frais fixes	3,70 € / RETRAIT
- Frais variables	2,80 %
- Frais de conversion monétaire ²	

En devises (dans et hors zone EEE)

- Frais fixes	3,70 € / RETRAIT
- Frais variables	2,80 %
- Frais de conversion monétaire ²	

Retrait d'espèces au guichet d'une banque

En euro (dans l'EEE)

- Frais fixes	7,05 € / RETRAIT
- Frais variables	1,70 %
- Frais de conversion monétaire ²	

En devises (dans et hors zone EEE)

- Frais fixes	7,05 € / RETRAIT
- Frais variables	2,80 %
- Frais de conversion monétaire ²	

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé à l'étranger avec avis de réception (frais de poste inclus) suite à la demande du client	9,60 €
--	---------------

Envoi de la carte en pli simple

- En France	1 €
- À l'étranger	1,15 €

Rédition de carte en urgence ◊

15,80 €

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie.

Commande de carte de dépannage à l'étranger ◊

15,80 €

Réédition du code confidentiel

- envoi par courrier
- envoi par SMS

10 €
5 €

Modification des plafonds d'utilisation ◊

6,80 €

à la demande du titulaire de la carte

Gratuit avec l'application Ma Banque, Paiement Mobile ou sur le site internet credit-agricole.fr/ca-des-savoie

Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte

GRATUIT

Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)

GRATUIT

Virements

Virement SEPA* ▲●

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Emission d'un virement SEPA

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL ▲●	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	4,15 €
VIREMENT SEPA PERMANENT ▲●	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	1,50 €
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT

Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne - Site internet www.credit-agricole.fr	
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale	1 €
Via Paylib entre amis - Application Ma Carte	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA	
Réception d'un virement instantané SEPA	

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 49) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	10 €

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change.

Pour le détail, se reporter au thème «Opérations à l'étranger» **p.40 et 41**.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL	cf p.40 et 41
Frais par virement <ul style="list-style-type: none">Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse RégionaleVers un compte d'une autre banque	COMMISSION DE TRANSFERT + COMMISSION DE CHANGE si en devises depuis un compte en euros + FRAIS OUR
EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT	cf p.40 et 41
• Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	COMMISSION DE TRANSFERT + COMMISSION DE CHANGE si en devises depuis un compte en euros
• Frais par virement non SEPA permanent <ul style="list-style-type: none">Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse RégionaleVers un compte d'une autre banque	+ FRAIS OUR

Frais de banque étrangère (Frais OUR)*

Frais réclamés par la banque étrangère si l'émetteur demande à les payer

Réception d'un virement non SEPA ▲●	cf p.40 et 41
Frais par virement	COMMISSION DE RAPATRIEMENT + COMMISSION DE CHANGE

Prélèvements / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

* Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :

Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.

Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.

• Frais OUR (Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.

• Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	
- 1 ou 2 chéquiers	9,80 €
• en pli simple à la demande du client	1,25 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	16,80 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	16,80 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	14,20 €
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale CA*	15,85 €
Annulation présentation d'un chèque	62 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvertes par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

* Pour les clients équipés d'un Compte à Composer module budget protégé ainsi que pour les droits au compte : franchise de 2 mises à disposition de chèque de banque (Cf. page 21).

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : illimité

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole des Savoie

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium⁴

SécuriWEB Premium

OFFRE
SOUSCRITE
JUSQU'AU
31/12/2021 :
25 €

OFFRE
SOUSCRITE
À PARTIR DU
01/01/2022 :
30 €

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

⁴ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre Prestige (suite)

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Départs en France, Plus de Pep's, Parents)

**IDEM PAGE
PRÉCÉDENTE**

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 3 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

14 € / MOIS

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements / an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 / an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole des Savoie

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Premium (suite)

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements / an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium²

SécuriWEB Premium

14 € / MOIS

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention³ : 1 / an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

8 € / MOIS

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁴

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 / an

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

⁴ Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Essentiel (suite)

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Crédit Agricole des Savoie

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

8 € / MOIS

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus²

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

Offre eko

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation ou sur la gestion du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

2 € / MOIS

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique)
Mastercard EKO (Cotisation carte)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blockage) de la carte par la banque

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA.

Délivrance d'un chéquier

2 € / MOIS

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro et en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.



Bon à savoir !

L'offre eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients eko se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients eko est le suivant :

- montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

Offres spéciales Frontaliers

Offre Premium Frontalier*

Socle commun de l'offre Premium

14 € / MOIS

+ retraits et paiements par carte hors EEE illimités

+ 1 attestation fiscale frontalier par an

Offre Prestige Frontalier*

Socle commun de l'offre Prestige

30 € / MOIS

+ retraits et paiements par carte hors EEE illimités

+ 1 attestation fiscale frontalier par an

* Offres réservées aux frontaliers (résidant en France et travaillant en Suisse).

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert ou d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre eko. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)

1 € / MOIS

◊ Gratuité de l'ensemble des frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

Ces plafonds mensuel et annuel incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Pour tous les frais, une réduction de 50 % s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois / an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

¹ En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte-Service ◊

Compte-Service Equilibre ◊	5,18 € / MOIS	62,16 € / AN
Compte-Service Découvert	7,14 € / MOIS	85,68 € / AN
Compte-Service Epargne* ◊	7,08 € / MOIS	84,96 € / AN
Compte-Service Optimum*	9,69 € / MOIS	116,28 € / AN
Compte-Service Mozaïc* ◊		
• pour les 18-24 ans	3,29 € / MOIS	39,48 € / AN
• pour les 25 ans et +	6,63 € / MOIS	79,56 € / AN

* Franchise annuelle intérêts débiteurs : 16 €.

Le Compte à Composer

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) :
Crédit Agricole en Ligne (Accès Préférences)

Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)
(en pli simple)

Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)
(en pli simple)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de
virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

**2,15 € /
MOIS***

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par
SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Dossier Familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement
d'un an. Détails en p. 45)

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (pages 45 et 46)

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 500 €	2,22 € / MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 501 € à 1000 €	3,03 € / MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 1001 à 2000 €	3,95 € / MOIS
	2001 € et +	5,05 € / MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert	De 1 à 300 €	1,40 € / MOIS
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle)	De 301 € à 800 €	2,48 € / MOIS
• Ristourne des intérêts débiteurs ¹	De 801 à 1200 €	3,55 € / MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,52 € / MOIS
	2001 € et +	5,11 € / MOIS

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET ◊	1,75 € / MOIS
SécuriBUDGET Premium	PREMIUM 2,04 € / MOIS

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :	
Assurance SécuriCOMPTE Plus ²	
SécuriCOMPTE Premium ²	3,06 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	PREMIUM
Retrait d'espèces de dépannage	4,73 € / MOIS
Commande de carte en urgence	
Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE ◊

Mandat d'épargne ³	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »	
Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit à indemnité en cas de décès accidentel de l'assuré, indemnité correspondant à un capital calculé en fonction du dernier montant mensuel de l'épargne programmée dans le cadre d'un mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie :	2,35 € / MOIS
Assurance SécuriEPARGNE	PREMIUM
SécuriEPARGNE Premium ◊	3,31 € / MOIS
Relevé global épargne/crédit (annuel) (trimestriel) en Premium	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial	

¹ Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie et selon le module détenu.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 42. La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

³ Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1/semaine)
- alerte temps réel de gestion

3,27 € / MOIS
PREMIUM
4,26 € / MOIS

LES OPTIONS ✧

Assurance SécuriZEN¹ **1,92 € / MOIS**

Assurance SécuriLIVRETS¹ **1,92 € / MOIS**

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les 18-24 ans inclus	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE
A partir du 2 ^{ème} Compte à Composer et suivants	-50 % DE RÉDUCTION SUPPLÉMENTAIRE

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 42.



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

- Plafond par opération* 8 €
- Plafond mensuel 80 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

- Plafond par opération* 4 €
- Plafond mensuel 20 €

*Exonération pour les paiements par carte < 10 €. Et plafond à 2 commissions d'intervention par jour.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) ◊

- Frais de mise en place 21,32 €
- Frais de gestion 42,13 € / AN

Frais par saisie attribution ou conservatoire

- sur compte créditeur 100 €
- sur compte débiteur 26,42 €

Frais par paiement direct de pension alimentaire

100 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % DU MONTANT Dû AU
TRÉSOR PUBLIC, DANS
LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE :

- sur compte créditeur 100 €
- sur compte débiteur 26,42 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ◊

13,80 €

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire 34,50 € / CHÈQUE
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 30,50 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté

15 €

Forfait de frais par chèque rejeté

pour défaut de provision¹

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € 30 € / CHÈQUE
- Montant du chèque supérieur à 50 € 50 € / CHÈQUE

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision

GRATUIT

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Incidents de paiement (suite)

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20 €

MONTANT DU PAIEMENT

- Si paiement ≥ 20 €

20 €

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

GRATUIT

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision¹

- Si paiement < 20 €

MONTANT DU PAIEMENT

- Si paiement ≥ 20 €

20 €



Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

GRATUIT

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

GRATUIT

Frais par virement rejeté pour un autre motif que défaut de provision

20 € MAXIMUM

(Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)

Frais par virement occasionnel incomplet

11,90 €

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

GRATUIT

Plafond de frais d'incidents applicable, aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25 € / MOIS

¹ Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Les offres pour les jeunes ».

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de lettre d'information préalable pour compte débiteur non autorisé	13,80 €
Frais de lettre LCC J+1 mois (Compte débiteur ou dépassement de découvert + 30 jours)	13,80 €
Lettre de mise en demeure	GRATUIT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	1 €
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ² (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 43)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

¹ Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

² Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 42.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	1 €
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE ¹ (voir rubrique « Assurance de la Banque au Quotidien » en p. 43)	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 75 € MINI ; 195 € MAXI
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT
Commission d'engagement	1,20 % DU MONTANT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER
--	----------------

¹ Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 42.

Crédit renouvelable (suite)

Peuvent être associées au Crédit renouvelable Supplétis

- une Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis (offre plus commercialisée) pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique « Vos moyens et opérations de paiement »
- une assurance emprunteur¹ : de 0,66 % à 1,32 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû. Pas d'option, pas de % différent selon l'âge.

Frais de dossier

GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation auto, travaux, personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)	NOUS CONSULTER
Prêt rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Prêt en CHF	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER

Crédits immobiliers

Prêt à taux zéro	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Prêt en CHF	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Assurance Emprunteur ¹	NOUS CONSULTER

Frais de dossier

Crédits immobiliers ²	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 300 € MINI - 1 200 € MAXI
Particularités :	
• Sur le prêt PAS	300 € MINI - 500 € MAXI
• Pour les primo-accédants (- 40 ans)	300 € MINI - 500 € MAXI
• Pour les constructions hors CCMI	FORFAIT 1 200 €
• Pour les personnes morales	FORFAIT 1 200 €

¹ Voir rubrique « Assurances et Prévoyance » p. 42.

² Non applicable pour certains prêts réglementés.

Autres opérations liées aux crédits

Editions à la demande		
• Certificat de prêt		31 €
• Tableau d'amortissement, attestation d'intêrets,...		31,50 €
Modification du compte à débiter ◊		39,70 €
	GRATUIT POUR LES CRÉDITS RENOUVELABLES	
Modification de la date d'échéance* ◊		5,10 €
Modification de la périodicité*		
• Pour prêt en euros		99 €
• Pour prêt en CHF		310 €
• Pour emprunteur SCI		410 €
Avenant sur crédit pour modification de durée, de mode d'amortissement...		310 €
• Pour emprunteur SCI		410 €
Avenant sur crédit pour désolidarisation	1 % DU CAPITAL RESTANT DÙ 300 € MINI ; 1 200 € MAXI	
Changement d'objet	1 % DU CAPITAL RESTANT DÙ 300 € MINI ; 1 200 € MAXI ; 1 950 € MAXI PAR DOSSIER	
Réaménagement de prêt*		
• Prêt en euros ou devises	1 % DU CAPITAL RESTANT DÙ 300 € MINI ; 1 200 € MAXI ; 1 950 € MAXI PAR DOSSIER	
• Prêt PAS	1 % DU CAPITAL RESTANT DÙ 300 € MINI ; 500 € MAXI	
Frais de constitution ou modification de garantie	310 € / DOSSIER	
• Pour emprunteur SCI	410 € / DOSSIER	
Donation ◊		72,40 €
Cautionnement bancaire	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ 60 € MINI ; 1 200 € MAXI	
• Frais de dossier		
Nantissement produit financier (y compris pilier) ◊		163,20 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an et par projet)		GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie (sans avenant)		
• Hypothèque		183 €
• Nantissement		76 €
• Cautionnement bancaire ◊		13,70 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises		
• avant le 01/07/2016		39 €
• après le 01/07/2016		GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation		GRATUIT
Attestation rapatriement 2^e ou 3^e pilier ◊		76,50 €
Traitements libération 3^e pilier		GRATUIT
Relance prime impayée (3 ^e pilier)		GRATUIT
Report d'échéance		99 €
Frais fixes sur échéances en retard		
• Prêt en euros		GRATUIT
• Prêt en CHF		GRATUIT
Frais de désistement (suite à édition du contrat) ◊		102 €
Frais d'étude en cas de délégation d'assurance externe		GRATUIT
Frais de recherche crédits ◊		42 € / DOSSIER

* Gratuité pour les clients en recouvrement.



Épargne et placements financiers

Épargne bancaire

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Sociétaire.

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

Épargne moyen / long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture

GRATUIT

Taux brut en vigueur

NOUS CONSULTER

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite

Droits d'entrée

NOUS CONSULTER

Rémunération

NOUS CONSULTER

Frais de gestion

NOUS CONSULTER

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titres ou d'un PEA / PEA-PME

GRATUIT

Frais sur titres non cotés

Frais à l'enregistrement ou cession des titres

1,2 %

490 € MAXI

Mise en nominatif administré

GRATUIT

Mise en nominatif pur

25 €

Duplicata sur opérations valeurs mobilières

60 €

Traitements de titres non dématérialisés au porteur

256 €

Ordres de bourse en France

PAR INTERNET

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

INVEST STORE INITIAL

- Actions, Obligations, Bons, Droits

0,60 %

8 € MINI

INVEST STORE INTÉGRAL

- Actions, Obligations, Bons

0,09 %

0,99 € MINI

- Droits, Warrants

3,62 € / ORDRE

- SRD (Service de Réglement Différé)

0,0245 % / JOUR

6,22 € MINI

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

INVEST STORE INITIAL

- Actions, Obligations, Bons, Droits

0,50 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

INVEST STORE INTÉGRAL

- Ordre < 500 €
- Ordre entre 500 et 1 000 €
- Ordre > 1 000 €

0,48 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

0,18 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

0,09 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

0 825 000 149

Service 0,15 € / appel

+ prix appel

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

- Actions, Obligations, Bons, Droits, Warrants
- Frais fixes à la ligne

1,33 %

14,60 € MINI

4,90 €

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

1,20 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

INVEST STORE INTÉGRAL

09 70 80 89 76

Service 0,15 € / appel

+ prix appel

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

- Actions, Obligations, Bons, Droits, Warrants

VOIR CONDITIONS
INTERNET

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

VOIR CONDITIONS
INTERNET

Frais fixes supplémentaires

12,10 €

Ordres de bourse sur bourses étrangères

PAR INTERNET

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

INVEST STORE INITIAL

- Frais de courtier étranger
- Courtage Caisse Régionale

VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE

0,61 %

18 € MINI

INVEST STORE INTÉGRAL

- Frais de courtier étranger
- Courtage Caisse Régionale

VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE

0,55 %

16,58 € MINI

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

INVEST STORE INITIAL ET INTEGRAL

0,50 %

DU MONTANT DE L'ORDRE

PAR TÉLÉPHONE

OPÉRATIONS SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

- Frais de courtier étranger
- Courtage Caisse Régionale

VARIABLE SELON L'INTERMÉDIAIRE

1,20 %

85 € MINI

OPÉRATIONS SUR PEA / PEA-PME

1,20 %

Frais fixes supplémentaires pour les clients INVEST STORE INTÉGRAL

12,10 € / ORDRE

Commission sur OPC (Organismes de Placements Collectifs)

Si applicable

[NOUS CONSULTER](#)

Les droits de garde*

(Facturation prélevée, en février et en août, sur les positions au 31 décembre et au 30 juin)

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

COMPTE-TITRES

PEA / PEA-PME / PER TITRES

27 € / AN

GRATUIT

OU GRATUIT si le compte ne détient que des parts sociales de Caisse Locale de Crédit Agricole.

OU 9 € / AN si le compte ne contient aucune valeur

COMPTE-TITRES

PEA / PEA PME

OPC CA
0,10 %

Autres valeurs
0,30 %

OPC CA
0,10 %

Autres valeurs
0,30 %

Maximum : 0,40 %
de l'encours

COMMISSION PROPORTIONNELLE
au montant de la ligne**

FRAIS FIXES par ligne

NÉANT

NÉANT

4,80 €
(25 € SI TITRES NON COTÉS)

* Montant maximum par compte (Compte-titres / PEA / PEA PME)
sur le cumul des frais : 460 €

** GRATUIT pour les lignes de parts sociales de Caisse Locale et actions de Crédit Agricole S.A.

Pour les comptes avec :

- INVEST STORE INTEGRAL
- Mandat Vendôme
- Mandat PEA Sélection

Exonération des frais sur les lignes actions

Exonération des droits de garde

Exonération des frais sur la poche mandat

Les opérations sur or

Commission à la transaction	2,94 % 40 € MINI
Bulletin d'essai à renouveler	150 €
Refonte	186 €
Conservation de l'or sur votre compte titres	1 %

Transfert de compte vers un autre établissement

Vers une autre Caisse Régionale Crédit Agricole	GRATUIT
Vers une autre banque ◊	
• Livrets et assimilés	122 €
• Compte Épargne Logement	122 €
• Plan Épargne Logement	122 €
• Pep's Orchestral	122 €
• Compte titres ordinaire	122 €
	+ 15 € PAR LIGNE TRANSFÉRÉE
• PEA / PEA - PME	15 € / LIGNE DE TITRES COTÉS TRANSFÉRÉE 50 € / LIGNE DE TITRES NON COTÉS TRANSFÉRÉE 185 € MAXI
• PER	1 % du montant transféré pendant les 5 premières années, gratuit ensuite
Transfert de titres étrangers	REFACTURATION DES FRAIS D'INTERMÉDIAIRES

Autres services liés à vos produits d'épargne

Mandat d'épargne*	1,95 € / MOIS
Mandat d'épargne +	2,30 € / MOIS
Service TANDEM (plus commercialisé)	11,50 € / AN
Opposition sur bons	120 €
Gestion conseillée OPC ◊	
• 1 enveloppe	61,20 € / TRIMESTRE
• 2 enveloppes	86,20 € / TRIMESTRE
• à partir de la 3ème enveloppe	+15 € par enveloppe / TRIMESTRE
Gestion conseillée Actions (Titres vifs)	
• 1 enveloppe	150 € / TRIMESTRE
• 2 enveloppes	175 € / TRIMESTRE
• à partir de la 3ème enveloppe	+15 € par enveloppe / TRIMESTRE
Pôle Bourse	10 € / MOIS

Documents fiscaux

Attestation fiscale (pour non-résidents et frontaliers)	15 € / ATTESTATION ANNUELLE
Duplicata de documents fiscaux	11 €
Réédition d'un relevé ISF / IFI	48 €



Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret d'Épargne Populaire, Plan d'Épargne Populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Épargne Logement ;
- pour les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

* Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie



Offres pour les jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 12 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mozaïc Black et Mozaïc Black Sociétaire	GRATUIT
Carte Mozaïc de retrait	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18 / 30 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale) :	
• WOW Sociétaire (hors offre groupée) ¹ à débit immédiat ou différé	6 € / MOIS SOIT 72 € / AN
• WOW Sociétaire Premium (hors offre groupée) ¹ uniquement à débit différé	10,34 € / MOIS SOIT 124 € / AN
• Globe Trotter (hors offre groupée) uniquement à débit immédiat	3,58 € / MOIS SOIT 43 € / AN

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Mozaïc Black à débit immédiat	1,77 € / MOIS SOIT 21,24 € / AN
-------------------------------	------------------------------------



Bon à savoir !

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes présentées page 10 (hors carte EKO et Globe Trotter).

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte - Cf. page 11.

¹ Conditions valables pour les cartes souscrites jusqu'au 31/12/2022. A partir du 1/1/2023 : les conditions d'éligibilité sont susceptibles d'évoluer : nous consulter.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans la zone euro ou un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Mozaïc de retrait	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 8 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 8 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Mozaïc	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 8 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
WOW Sociétaire*	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 8 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
WOW Sociétaire Premium*	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 8 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS

Autres cartes (Cf. tableau page 12)

* Hors offre groupée

Autres retraits² par carte (Cf. page 12)

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	GRATUIT
---	---------

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Entre 18 et 24 ans	RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 50 %
--------------------	-------------------------------------

Offre WOW Sociétaire - pour les 18-30 ans⁴

• Carte WOW Sociétaire	
• Compte à Composer (avec 3 modules)	
• Frais opérations carte à l'étranger gratuits ³	
• Frais virements effectués à l'étranger gratuits ³	4 € / MOIS SOIT 48 € / AN

Offre WOW Sociétaire Premium - pour les 18-30 ans⁴

• Carte Gold WOW Sociétaire	
• Compte à Composer (avec 3 modules)	
• Frais opérations carte à l'étranger gratuits ³	
• Frais virements effectués à l'étranger gratuits ³	8 € / MOIS SOIT 96 € / AN

¹ Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

³ Hors frais prélevés par une banque étrangère.

⁴ Conditions valables pour les offres souscrites jusqu'au 31/12/2022. A partir du 1/1/2023 : les conditions d'éligibilité sont susceptibles d'évoluer : nous consulter.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, SMS, etc) :
Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe (Accès Préférences)

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

2 € / MOIS

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Emission et réception d'un virement NON SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale des Savoie

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31^{ème} anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention

- Jusqu'à 24 ans révolus

RÉDUCTION DE 50 %

Réduction sur les plafonds de commission d'intervention prévus à la rubrique irrégularités et incidents.

- Pour les mineurs

GRATUIT

Crédits et découverts

Autorisation de découvert

NOUS CONSULTER

Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 26 ans),
Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)

NOUS CONSULTER

Good Loc

NOUS CONSULTER

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 30.

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

NOUS CONSULTER

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

NOUS CONSULTER

Droits de garde

RÉDUCTION DE 50 % JUSQU'À 25 ANS

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans

NOUS CONSULTER



Opérations à l'étranger

Le change (billets de banque)

Achat (reprise)		
• Client		GRATUIT
Vente (délivrance)		
• Client		GRATUIT
Versement billets devises sur compte en devises	31,50 €	
	+ DÉCOTE SI DEVISE AUTRE QUE CHF	
	NOUS CONSULTER	

Flexigain

Couverture de change adossée à la réalisation d'un prêt en CHF	FORFAIT 105 €
---	---------------

Rapatriement automatique des avoirs

Détenus sur un compte en Suisse vers un compte en CHF au Crédit Agricole des Savoie	
• Prélèvement permanent	34,20 € / AN
• Prélèvement occasionnel	6,75 € / OPÉRATION
Commission de change prélèvement	0,10 %
	25,60 € MINI
Commission de rapatriement du prélèvement	GRATUIT
Prélèvement revenu impayé	45 €

Vente à terme frontalier

• 1 ou 2 termes par contrat	21 € / TERME*
• 3 à 12 termes par contrat	8,40 € / TERME*

* Facturation prélevée, en une seule fois, le même jour que le premier terme.

Frais communs à toutes les opérations internationales en devises

Commission de change (calculée par tranche)

• De 0 à 75 000 €	0,10 %
• À partir de 75 001 €	0,051 %

25,60 € MINI ; 210 € MAXI

Frais pour les virements émis à l'international (SWIFT)

EMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

Commission de transfert

• De 0 à 200 €	5,30 € MINI
• De 201 à 1 500 €	15,80 €
• > à 1 500 €	31,50 €

Frais de banque étrangère (Frais OUR)

Frais réclamés par la banque étrangère si l'émetteur demande à les payer

Frais pour les virements reçus de l'international (SWIFT)

RECEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

Commission de rapatriement

19 €

Les chèques

Encaissement d'un chèque en devises ou en euros sauf bonne fin

31,80 €

+ COMMISSION DE CHANGE ÉVENTUELLE

Encaissement d'un chèque crédit en devises ou en euros après encaissement

0,10 %

52,30 € MINI

+ FRAIS ACHEMINEMENT

+ COMMISSION DE CHANGE ÉVENTUELLE SI SUR COMPTE EUROS

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir page 12.

- Frais Share (Les frais sont partagés entre émetteur et bénéficiaire), obligatoire dans l'espace économique européen :
Frais de la banque émettrice sont pris en charge par celui qui envoie les fonds.
Frais des banques intermédiaires seront déduits du montant et donc à la charge du bénéficiaire.
- Frais OUR (Frais de Banques étrangères. Tous les frais sont à la charge de l'émetteur) : L'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais. Il s'assure ainsi que le bénéficiaire reçoit l'intégralité du paiement.
- Frais Ben (Tous les frais sont à la charge du bénéficiaire) : frais de transactions facturés au bénéficiaire du paiement, en déduction du montant du paiement.



Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance des accidents de la vie : fonction de la composition de la famille	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
• Contrat d'assistance	19,97 € / AN

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
L'assurance tous mobiles	
• Initiale	NOUS CONSULTER
• Intégrale	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER/ SUR INTERNET*
-------------------------	----------------------------------

Assurance Emprunteur

Voir les rubriques « Crédits à la consommation » et « Crédits immobiliers » p. 29.

* Pour établir un devis,
rendez-vous sur credit-agricole.fr

ou appelez le **04 50 10 73 74** (Coût d'un appel local)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi jusqu'à 16h

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus ¹	24 € / AN / COMPTE	54 € / AN / COMPTE
SécuriWEB	18 € / AN / COMPTE	36 € / AN / COMPTE
SécuriBUDGET	24 € / AN / COMPTE	
SécuriPROTECTION		24 € / AN / COMPTE
SécuriEPARGNE	3 € / AN / COMPTE	22,68 € / AN / COMPTE
SécuriLIVRETS	23,04 € / AN / ASSURÉ	
SécuriZEN	23,04 € / AN / ASSURÉ	
SécuriPEL	30 € / AN / ASSURÉ	

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 301 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 501 € à 2 000 €
36 € / AN / COMPTE	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 € / SINISTRE / AN



Bon à savoir !

Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir p. 38) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

¹ La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail à la notice d'assurance).

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de Crédit Agricole des Savoie en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 417 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390,00 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 46 926 941 euros, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sise 1 promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, SA au capital de 2 541 712 euros, dont le siège social est sis 1, Promenade de la Bonnette, 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903, et par PREVISEO OBSEQUES - S.A. au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Succession

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession

- Actif successoral < 2 000 €
- Actif successoral ≥ 2 000 €

GRATUIT

1 % DE L'ACTIF SUCCESSORAL
80 € MINI ; 620 € MAXI

Frais de gestion annuels (si dossier ouvert depuis plus de 12 mois)

Frais plafonnés à 30 € pour les comptes inactifs

85 €



Bon à savoir !

Le montant des avoirs (hors assurance vie) pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Autres services

Protection des particuliers

- la télésurveillance¹ «Ma Protection Maison»

à partir de 19,90 € / MOIS
+ 99 € de frais d'installation
NOUS CONSULTER

- la téléassistance à domicile²

NOUS CONSULTER

- la téléassistance mobile²

NOUS CONSULTER

Magazines - Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)³

- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Creative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € / AN

- Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéro / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

¹ Prestation de télésurveillance exécutée par NEXCUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

² Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXCUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

³ L'offre Merci pour l'info Prestige (version numérique), peut être souscrite auprès des agences.

Autres Services (suite)

Magazines

Merci pour l'info Premium (version numérique)¹

- Accès illimité au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info »
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € / AN

- Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)¹

- Accès au service de renseignements « Les experts de Merci pour l'info » : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12 € / AN

- Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € / AN

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € / AN

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)

17,60 € / AN

Régal (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

23,90 € / AN

Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

19,90 € / AN

Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

45,00 € / AN

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € / AN

Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

25,90 € / AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

¹ Les offres Merci pour l'info Premium (version numérique) et Merci pour l'info Essentiel (version numérique) peuvent être souscrites auprès des agences.

² L'offre proposée dans le socle du Compte à Composer, permettant de bénéficier de 3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an, porte sur Merci pour l'info (version papier et numérique).

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



* Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Relation Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale : Crédit Agricole des Savoie - Service Relation Client - 1220 Avenue Costa de Beauregard - 73 290 LA MOTTE SERVOLEX ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse Régionale : www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie / Nous contacter / Faire une réclamation (coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet) ou en téléphonant au 04 79 44 61 61 (coûts d'accès et/ou de communication variable selon fournisseur d'accès internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite ou en tout état de cause deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante : Médiateur Crédit Agricole des Savoie, CS 151 - 75422 Paris Cedex 09 ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur : <http://www.lemediateur.fbf.fr>.

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible

sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

▲ **Services bancaires de base :**

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

- Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.
- ◊ Housse de tarif limitée à 2 % conformément à nos engagements pour protéger le budget des particuliers.

Votre conseiller
reste à votre disposition
pour plus d'informations



Tarifs à compter du 01/01/2023. Ces conditions sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et syndic numéro CPI 74012021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ

Agréée et contrôlée par l'Autorité de contrôle prudentiel (ACPR) : 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09 (voir le site www.banque-france.fr).

Contrôlée par Crédit Agricole SA : 12 place des États-Unis, 92127 MONTROUGE Cedex.

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02.

Document informatif à vocation non publicitaire.

Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. 08/2022.

